

CONDITIONS D'ÉLEVAGE DES PORCS « CUL NOIR » LIMOUSIN

Le projet porté par le GIEE « Conditions d'élevage des porcs Cul Noir Limousin » vise à identifier et diffuser les pratiques d'élevage des porcs « Cul Noir », compatibles avec les principes de l'agro-écologie.

DESCRIPTION DU PROJET



27 éleveurs de porcs « Cul Noir » du bassin de production sont fédérés au sein du Syndicat des éleveurs de « porcs Cul Noir » pour assurer la sauvegarde de la race. Une dizaine d'entre eux, moteur dans le développement de la filière, a créé en 2014, la coopérative « du Cul Noir », qui commercialise les produits sous la marque « L'écusson Noir ». Le rôle moteur de l'établissement d'enseignement agricole de Limoges et du Nord Haute-Vienne est à souligner, au travers de son exploitation agricole du site des Vaseix.

Au-delà de la préservation d'une race à faible effectif, la démarche vise le développement d'une production associant race locale, savoir-faire et lien au terroir, la diversification de la production pour le territoire et du revenu pour les exploitations.

La filière se veut territorialisée : élevage, abattage, découpe, transformation, commercialisation sont opérés par des acteurs locaux du territoire de production.

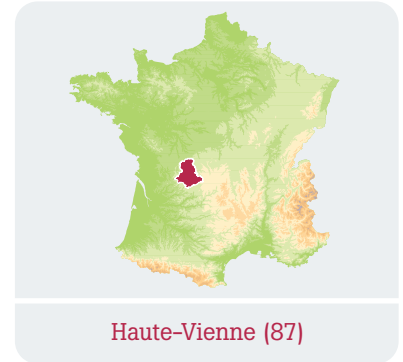
Ainsi, la filière porc « Cul Noir » vise la performance économique, environnementale et sociale via :

- Un enjeu environnemental : élevage en plein air, préservation de biodiversité, réduction des coûts de transport par un maillage de partenaires sur le territoire : du naissance à la transformation, en passant par l'alimentation.

- Un enjeu social : amélioration des conditions de travail des éleveurs, réponse aux consommateurs en demande de produits locaux, réponses aux difficultés actuelles de la filière porcine.

- Un enjeu économique : installation d'éleveurs avec un atelier rémunérateur en diversification, création d'emploi et de valeur ajoutée sur le territoire de production.

Ces conditions d'élevage doivent autoriser la mutation d'un système d'élevage modeste, qui a permis la préservation de la race, vers la constitution de véritables activités de production rémunératrices. Les hypothèses technico-économiques, qui sont à valider par une approche des coûts de production, portent sur des systèmes type naisseurs-engraisseurs avec un cheptel de 12 à 20 truies pour la rémunération d'un demi-ETP.



Haute-Vienne (87)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS

9

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE

Société coopérative agricole (SCA) du « Cul Noir »

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION

► Polyculture - élevage

PRINCIPALE THÉMATIQUE

► Diversification des activités agricoles ou non-agricoles

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- Systèmes autonomes et économes en intrants
- Autonomie alimentaire des élevages

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne

PARTENAIRES ENGAGÉS

- Syndicat du porc « Cul Noir »
- L'institut du porc (IFIP)

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET

21 décembre 2015

DURÉE DU PROJET

5 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ

Limousin

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS

Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne